

Le Progrès du Golfe

PROPRIÉTAIRES :

LA CIE DE PUBLICATION DE RIMOUSKI

" AIME DIEU ET VA TON CHEMIN "

ADMINISTRATEUR :

F.-X. LETOURNEAU

DEBOUT

Il avait passé une partie de la journée à boire, lui, le père de famille, l'habitant d'une belle paroisse.

Dans un état d'ivresse avancée, les yeux injectés de sang, le visage contracté, l'air hébété, il avait des hoquets et des soubresauts; et les badauds s'amusaient de ses propos grossiers.

Les bonnes gens dormaient depuis longtemps lorsqu'il songea à retourner chez lui.

A la maison l'inquiétude était grande. Les enfants ne riaient pas comme à l'ordinaire; de tristes présentiments serraient le cœur de la femme. Souvent elle allait à la fenêtre, et aussi loin qu'elle pouvait voir sur la route, elle regardait si son homme venait.

Enfin il partit, il prit par habitude un chemin détourné qui n'était pas fréquenté, son cheval s'embarrassa dans les broussailles et ne voulut plus avancer.

La nuit était claire; la neige brillait en petits diamants sous les rayons de la lune nimbée d'argent; les étoiles frissonnaient sous leurs voiles d'azur; l'air vif et sec piquait l'ivrogne qui se mit à crier: *Marché donc!*

Des ouvriers attardés accoururent à ses cris. Vite ils secoururent l'ivrogne de son engourdissement et mirent son cheval sur le chemin du roi. Bientôt, se dirent-ils, ce malheureux qui serait peut-être mort de froid, sera chez lui près d'un bon feu, et, grâce aux soins empressés de sa femme, cette ribote ne lui fera aucun mal.

Vers minuit des passants virent une voiture dans un champ, et couché sur le bord du chemin un homme ivre qui essayait de crier: *Marché donc!*

Ils relevèrent ce corps mou et lourd et le mirent à l'abri dans une maison du voisinage.

Compatriote, mon ami, maintenant que tu as recouvré la raison, à ton tour: *Debout, marché!*

Debout! C'est l'attitude de l'homme fait pour regarder le ciel; c'est surtout celle du père de famille qui porte au front un rayon de la majesté divine. Roi de son domaine, il doit être debout pour commander et régner sur les siens qui lui doivent obéissance et respect. Mais comment respecter celui qui ne sait pas se respecter lui-même; comment obéir à celui qui est l'esclave de la plus vile passion?

Debout! L'homme d'honneur marche le front haut, et, toi, tu chancelles, tu trébuches, tu tombes la figure dans la boue. Comment peux-tu inspirer des sentiments de fierté et de dignité à ces enfants dont tu dois être le modèle et le guide?

Debout! Le fort se tient droit. Sa pose est noble comme celle de l'érable de nos forêts. Le père doit être fort pour donner à ses enfants un sang pur et généreux. Ne sais-tu pas que celui qui s'empoisonne par l'alcool transmet ce poison à ses des-

cendants; que l'ivrogne repu, alourdi par l'abus des boissons enivrantes, perd peu à peu toute vigueur; que son caractère tombe, que ses facultés s'émoussent et s'atrophient? Quoi! N'avons-nous plus besoin de bras vigoureux, de travailleurs robustes pour agrandir le domaine national, et pour conserver et faire valoir l'héritage des ancêtres?

Debout! La patrie l'exige. Comme une mère est fière de ses enfants et les désire forts et honorés; ainsi la patrie. Tomber dans l'accomplissement du devoir ou sous l'excès du travail, périr sur le champ de bataille, c'est une gloire; tomber sur le bord du chemin ou dans le fossé, étourdi par l'ivresse, c'est une honte.

L'ivrognerie tue les peuples; la sobriété les sauve.

Le prophète l'a dit: « Malheur à vous qui vous levez dès le matin pour chercher l'ivresse, et pour boire jusqu'à ce que le vin vous échauffe.

« La cithare et la lyre, et le tambour et la flûte, et les vins se trouvent dans vos festins; vous n'avez aucun égard à l'œuvre du Seigneur, et vous ne considérez pas les ouvrages de ses mains.

« C'est pour cela que mon peuple a été emmené captif, parce qu'il n'a point eu d'intelligence, que ces nobles sont morts de faim, et que la multitude d'un peuple a séché de soif.

« Malheur à vous qui êtes puissants à boire le vin, et vaillants à vous enivrer! »

Les peuples qui se livrent à l'intempérance et à l'abus des jouissances matérielles sont destinés à périr. Est-ce que les grèves et les crises économiques qui signalent notre époque ne sont pas des causes de ruine et de déchéance nationale?

Mais Dieu a fait les nations guérissables.

« La grâce de Dieu notre Sauveur est apparue à tous les hommes, nous instruisant à renoncer à l'impiété et aux désirs du siècle, à vivre sobrement, justement et pieusement dans ce monde, dans l'attente de la bienheureuse espérance... »

« Que les vieillards soient sobres; que les femmes âgées n'usent pas de beaucoup de vin; que les jeunes personnes soient sobres; que les jeunes gens soient sobres; que nous vivions tous sobrement dans ce monde. »

Tels sont les conseils de l'Esprit-Saint.

La sobriété, voilà le remède aux maux qui menacent notre développement, notre progrès matériel. Un peuple sobre vit dans l'aisance.

Tandis que la maison de l'ivrogne est pleine de fentes par où s'échappent le gain de chaque jour et les économies péniblement amassées, celle de l'ouvrier sobre est fermée aux extravagances du luxe et aux excès de l'intempérance.

Le célèbre inventeur des presses mécaniques à tirage rapide, Marinoni, est mort l'année dernière à Paris, laissant une fortune de 100 millions, honorablement acquise par une vie de travail. Voulez-vous savoir le secret de son succès? Ecoutez.

« J'ai vécu, dit-il, pendant plu-

sieurs années, avec six sous par jour, pour ma nourriture, et il ajoutait: D'ailleurs je ne me suis jamais mieux porté que dans ce temps-là, ça m'a fait une santé et ça m'a appris à être sobre. L'homme mange, boit et dort trop. Ce qu'il y a de plus utile dans la vie et ce qui nous aide vraiment à vivre, c'est la bonne humeur.»

Sans avoir atteint une aussi grande célébrité, un grand nombre des nôtres peuvent dire la même chose.

Mais pour opérer ces merveilles du génie, pour acquérir, sinon la fortune, du moins l'aisance, pour défricher la terre et pour la cultiver avec profit, pour contribuer à la prospérité de son pays, il faut se tenir debout.

Je termine cet article par ces graves paroles d'un sage:

« Un peuple qui s'alcoolise, et qui par suite fait souche de dégénérés, d'idiots, d'épileptiques, d'aliénés, c'est un peuple qui s'éteint, qui ruine son prestige intellectuel. Un peuple alcoolisé, qui perd le tiers de ses enfants, perd sa force matérielle comme il a perdu sa force intellectuelle et morale; c'est, en somme, un peuple en voie de disparition. »

Allons, nous disparaître ainsi dans la honte? Vous ne le voulez pas, assurément.

Debout, alors, pour le salut de la patrie!

P. DE NEAT

Liste de souscriptions

En faveur de l'œuvre des SS. du St-Rosaire

Cacouna	\$305.00
Ste-Anne de Restigouche	102.00
St-Alexis	60.00
N.-D. du Sacré-Cœur	48.00
St-Angèle	42.00
St-Clément	41.00
Causapscal	38.00
St-Damase	37.00
Cap Rosiers	33.00
Percé	30.00
St-Joseph Cabano	26.00
St-Hubert	26.00
St-Louis du Ha! Ha!	25.00
St-Moise	25.00
St-Anaclet	25.00
Anse du Cap	25.00
St-Jean de Dieu	25.00
Rivière-au-Renard	20.00
St Luc	18.00
Gaspé	17.00
Ste-Félicité	15.00

Pour les Fêtes



Je remercie ma nombreuse clientèle et le public en général de l'encouragement reçu jusqu'à présent, et je profite de l'occasion pour annoncer le magnifique stock que j'ai reçu pour les fêtes.

ORANGES, BONBONS, POMMES, BISCUITS de toutes sortes, RAISIN VERT, etc.

Aussi: LIQUEURS de toutes marques et de premier choix.

Une visite est respectueusement sollicitée, et nous promettons pleine et entière satisfaction à tous.

FRS. DUCHENE
Marchand en Gros et en Détail
Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI.

Outre les membres du clergé, et les personnes laïques dont les noms ont déjà été publiés, le Très Révérend L. Langis, Vicaire Général, curé à St-Octave, Messieurs les Chanoines P. Saucier, curé à Rimouski, J. O. Normandin, curé à Ste-Cécile du Bic, M. R. Bilodeau, curé à St-Anaclet, C. A. Carbonneau, curé à l'Isle Verte, L. Rouleau, curé à l'Assomption, N. D.; H. Lavoie, curé à Carleton, les Révérends A. Lamontagne, curé à St-Eloi, J. Deschamplain, curé à St-Charles, Eug. Martin, curé à St-Godefroy, J. A. Pelletier, curé à St-Alexis, P. Brillant, curé à St-Pierre du Lac, J. A. Pérusse, curé à Ste-Anne des Monts, J. D. Rioux, curé à N.-D. de Lourdes, P. Beaulieu, curé à St-Hubert, J. A. LeBlanc, curé à St-Gabriel, A. Lavoie, assistant curé à St-Anaclet, L. N. Tremblay, curé à St-Clément, Z. Jean, curé à St-Valérien, J. A. Verreault, assistant curé à Ste-Luce, N. Gagnon, curé à Ste-Flavie, L. W. Barabé, curé à N. D. d'Hébertville; Lac St-Jean, J. B. Bélanger, curé à Maria, MM. L. N. Pinault, médecin, U. S., Louis Rousseau, de St-Michel de Belchasse, P. d'Anjou et J. B. Lagacé, du Bic et quelques autres prêtres et laïcs qui désirent garder l'anonyme, ont témoigné par une large offrande leur effective sympathie pour l'œuvre de la construction du couvent de Sœurs du St Rosaire à Rimouski.

On nous a communiqué que Monsieur M. Bolduc, curé à Cacouna, a fait pour la dite construction, le généreux don de deux mille dollars.

La famille J. B. Rousseau de Québec, tout dévouée d'ailleurs aux intérêts des Révérendes Sœurs, leur a fait un don de cent dollars.

Mademoiselle Esther Vigneault, de Ste-Anne des Monts, a donné pour le portique du nouveau couvent une magnifique statue de Notre-Dame du St-Rosaire.

Les Sœurs du St-Rosaire prient les personnes qui seraient disposées à leur faire quelque prêt d'argent à s'adresser à la Mère Dépositaire Générale de leur couvent à Rimouski.

I. Gagnon, L.L.B. Elz. Sasseville, L.L.L.

GAGNON & SASSEVILLE
AVOCATS
Avenue de la Cathédrale, Rimouski.
Téléphone 102

CARTES D'AFFAIRES

LEONIDAS DIONNE, FILS

AVOCAT ET LICENCIÉ EN DROIT
Rue de l'Evêché, RIMOUSKI.

LOUIS TACHE

AVOCAT
Rue St-Jean, RIMOUSKI.

JEAN MARTIN, L.L.L.

AVOCAT
Rue St-Germain, RIMOUSKI.

P. A. BEGIN

AVOCAT
Rue St-Germain, RIMOUSKI
(chez Jos. Parent)

J. DE G. BELZILE, L. L. B.

NOTAIRE
Bâtisse de la Cie d'Assurance,
RIMOUSKI

TESSIER, C. O., M. P. P. H. R. FISET.

TESSIER & FISET

AVOCATS
Rue des Avocats - RIMOUSKI.

R. A. DRAPEAU

AVOCAT
Rue des Avocats - RIMOUSKI.

J. C. H. LAFLAMME,

NOTAIRE
RUE DE L'I. C. R., RIMOUSKI
Téléphone 63.

J. V. GAGNON

NOTAIRE
Rue St Germain, Rimouski.
Téléphone 57

J. C. GAUVREAU

CHEF DE POLICE DE LA VILLE DE RIMOUSKI
DÉTECTIVE PRIVÉ
Rue des Avocats, RIMOUSKI.

Téléphones { Bureau: N° 38.
Rés. privée: N° 6.

Agence des
Compagnies d'Assurances Canadiennes
suivantes, contre le feu:

LA MUTUELLE DE RIMOUSKI.
LA CIE MONTRÉAL-CANADA.
LA FONCIÈRE MUTUELLE, Montréal.
LA MUTUELLE DE RICHMOND-DRUMMOND

Taux les plus bas. Pour autres renseignements, l'on voudra s'adresser à

F.-J. COUTURE

COMPTABLE ET AGENT
à Rimouski.

12m 14-*

PAUL RAYMOND

Peintre-Décorateur
et Entrepreneur.
Assortiment complet de Peintures, Pinceaux, Tapisseries, Toiles à chassis, Pôles, Vitres, Mirrors, Imageries en tous genres. Encadrement, une spécialité.

Coin des rues St-Jean et des Avocats
RIMOUSKI.

Le Progrès du Golfe

JOURNAL HEBDOMADAIRE
publié tous les vendredis à Rimouski.

ABONNEMENT
\$1.00 par année, payable d'avance, ou si on le désire, par versements de 25 ou 50 centimes.

Tarif des Annonces
1^{re} insertion, la ligne..... 10 centimes
Insertions subséquentes..... 5 "
Naissances, mariages et décès... 25 "

Jendredi, 5 janvier 1905.

Le Parlement Fédéral se réunit mercredi prochain; le Parlement Provincial est convoqué pour le 9 février prochain.

LES ROIS

Demain, jour des Rois, la dernière de cette série de fêtes qui signalent la fin d'une année et le commencement de la nouvelle année.

Que de bien ces fêtes peuvent créer chez le peuple! célébrées avec pompe et solennité, elles consolent et donnent le courage voulu pour traverser les sentiers si épineux de cette pauvre vie.

Au point de vue de la famille, et sous le rapport social, que de belles choses aussi dans ces fêtes! Le réveillon de Minuit, la bénédiction paternelle, les réunions de la famille, les visites du jour de l'an, le gâteau des Rois, etc. Ah! qui pourrait dire les charmes suaves qui se trouvent dans ces événements. Conservons donc religieusement ces belles coutumes.

REDDITION DE PORT-ARTHUR

3 Janvier 1905

La forteresse de Port-Arthur, qui était depuis bien des mois en état de siège, et dont les collines environnantes ont été le théâtre de tant de combats acharnés, a enfin capitulé. L'acte de reddition après une entrevue entre les deux généraux ennemis, a été signé, hier soir, à 9 h. 45.

La paix n'est peut-être pas éloignée maintenant.

LE PATRIOTISME

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les remarquables paroles qui suivent:

Il ne suffit certes pas, pour avoir et prouver son patriotisme, de célébrer pompeusement et joyeusement la fête nationale. Ce n'est pas avec des bannières, des drapeaux, des tentures multicolores, des éclats de fanfares et des discours sonores, qui démentent trop souvent les actes et les attitudes de toute l'année, même de toute la vie, qu'un peuple affirme pratiquement son patriotisme, son attachement et son dévouement à la cause nationale. Ceci, c'est une manifestation excellente en soi, mais passagère, du sentiment national; mais cela ne suffit pas. Ce qu'il faut, c'est la démonstration vivante, pratique, tout le long de l'année, tout le long de la vie, de son attachement et de son dévouement à sa race, chaque fois que ses intérêts le réclament.

Or, pour être patriote de cette façon, qui est la seule bonne, il faut de l'esprit public, c'est-à-dire l'intelligence du bien commun et la disposition habituelle et énergique à le procurer dans la mesure de ses forces, de ses ressources et de sa situation sociale. Il faut, par le fait même, exclure de soi deux esprits, qui sont les mortels ennemis de l'esprit public, parlant du patriotisme.

Ces deux esprits sont l'esprit de parti et l'esprit d'égoïsme individuel. Je n'étonnerai pas, j'ose espérer, un trop grand nombre d'entre vous en affirmant que l'esprit de parti sévit chez nous à l'état de fléau public.

« Tout pour le parti, tout pour le parti », telle est la formule de nombre d'électeurs et d'élus de notre estimable pays. Rien n'est bon en dehors du parti, tout est bon en lui, ou à peu près. Le parti avant tout, le parti après tout; le parti surtout; le parti quand même; le parti toujours! Les chefs du parti, grands ou petits, vieux ou jeunes, honnêtes ou fripons, intelligents ou médiocres, fidèles ou infidèles à leur programme! Les journaux du parti, sirécères ou menteurs, chrétiens ou païens, ce qu'ils disent, ces journaux et ces chefs, c'est vrai; ce qu'ils font, c'est bon; ce qu'ils suggèrent c'est excellent! Le parti, c'est la chose sainte, sacrée, à laquelle il ne faut pas toucher, sous peine de sacrilège. C'est l'arche d'alliance. C'est, pour le service de la cause publique ou nationale, quelque chose d'essentiel et nécessaire que l'Église pour la vie religieuse et la vie éternelle.

Voilà, dans son expression extrême et la plus déplorablement réelle, l'esprit de parti que je vous dénonce. Un trop grand nombre d'entre nous en sont possédés, abêtis (le mot n'est pas trop fort), paralysés pour le service et la défense de nos véritables intérêts nationaux.

Et comment en serait-il autrement, quand on adopte un parti, qu'on vit ou qu'on meurt bleu ou rouge, parce que papa ou grand-papa a été toute sa vie rouge ou bleu?

Mais cet esprit de parti est essentiellement contraire au principe et à l'exercice du régime constitutionnel. Il nous ramène, par des voies aussi sûres, sinon aussi directes, à tous les abus des régimes autocratiques du passé.

Vous n'êtes certes pas le « peuple souverain ». Ce serait une illusion grande, une erreur énorme de le croire, et ceux qui vous le répètent à satiété, sont de mauvais plaisants, car on ne saurait être à la fois gouvernant et gouverné, Etat et peuple, souverain et sujet. Mais vous désignez, vous constituez ceux qui, sous votre surveillance et votre contrôle, comprennent le bien, doivent exercer, pour le bien commun, l'autorité, la souveraineté dont ils ne sont que les dépositaires. Vous êtes investis d'un droit auguste et précieux, d'un droit acquis, au prix de cinquante années d'efforts opiniâtres et de vaillants combats, par nos pères, qui, il faut le reconnaître, valaient mieux que nous. Or, vous ne pourriez jamais exercer votre droit avec intelligence, si vous ne vous dégagez pas de l'esprit de parti, dans ce qu'il a d'étroit, d'abusif et de funeste.

Un électeur intelligent et dévoué à sa patrie n'accorde son suffrage qu'à un homme qu'il sait vouloir et pouvoir remplir le mandat qu'il lui confie. S'il le juge indigne ou incapable de cette fonction, il ne doit pas, en bon patriote, la lui confier. S'il constate qu'il a violé son mandat, menti aux promesses faites à ses mandataires, trahi la patrie au seul profit de son parti ou, ce qui est pis, de sa personnalité, il doit le lui retirer, pour le remettre à des mains plus loyales ou plus fortes. S'il est un vrai patriote, il ne doit pas hésiter à désavouer même à répudier le député, le chef, le groupe ou le parti qui a trahi sa confiance ou trahi la patrie.

L'ABBÉ BOURASSA.

Nous venons de recevoir de Rome, une lettre très importante. Nous la publierons dans notre prochain numéro.

LE CHEMIN DE LA VIE

A trente ans tout homme a été humilié dans ses délicatesses; à quarante ans, dans ses vanités; à cinquante, dans ses hauteurs; à soixante le néant de ses forces; plus outre! le néant de la vie.

« Un inexorable ennui fait le fond de la vie humaine », dit Bossuet. On ne se guérit point de ce mal; ce mal est tout simplement la vie, telle que Dieu nous la donne. C'est le poids de la croix intérieure qu'il faut porter en ce bas monde.

Quoique vous fassiez, n'attendez aucune grâce de la vie; elle ne vous accordera point de répit, elle garde en réserve pour vous les leurreurs, les mensonges, les espérances trompées, les jours accablants, les nuits douloureuses. Ici ou ailleurs, riche ou pauvre, aimé ou délaissé, que vous puissiez ou non leur assigner une cause, ces vagues chagrins, ces vagues désirs, ces insurmontables tristesses pourront s'apaiser, disparaître même, mais jamais pour longtemps. En tous lieux, en toutes circonstances vous les verrez renaître, après les avoir vaincus.

Ne rêvez point de leur échapper jamais; ne cherchez pas même à les fuir; attendez-les, au contraire, de pied ferme et résolument. Acceptez, des mains de Dieu qui vous la présente, cette croix intérieure. Bienheureux vous serez de la porter. Et c'est là le miracle de Dieu: car quoi que fasse à son tour la vie, elle ne peut rien sur ce bonheur de l'âme chrétienne qui, dans ses accablants et ses calamités, se recueille, se tourne vers son créateur et lui fait une riche offrande de ses pleurs.

Dieu ne permet point qu'il y ait d'état sans croix et sans calvaire. Selon la remarque d'une grande sainte et de plusieurs grands saints les croix les plus pesantes sont les plus aimées. C'est par la croix que l'on apprend à connaître Dieu, et plus on connaît Dieu, moins on s'alarme des difficultés que rencontrent ses projets.

Rien—voilà le dernier mot de tout ce qui est de ce monde. La gloire n'est rien, les avantages de la fortune ne sont rien, et ce n'est rien que tous les plans dont nous amisons notre esprit. Il n'y a jamais dans l'avenir qu'un tombeau. Au bout du chemin de la vie, reste-t-il autre chose à l'homme que d'avoir connu Dieu et de l'avoir servi?

—o—

La souffrance est le but de la vie; et la vie en a-t-elle un meilleur? Celui qui souffre, et qui ne se refuse pas obstinément à l'action de Dieu, dans son cœur, savoure les clartés de ce mystère de miséricorde. La douleur est le don Dieu, le désespoir est la faute de l'homme. Relève-toi, Dieu te tend la main.

La douleur et la tristesse ne sont point la même chose et ne sont point sœurs. La douleur est un feu purifiant, la tristesse est un souffle érigipue; la douleur fortifie, la tristesse amollit; en un mot, la douleur est un remède, la tristesse une volupté. Fuyons la tristesse, aimons la douleur.

—o—

La résignation est-elle l'oubli, est-elle l'insensibilité, est-elle l'affaiblissement stupide du cœur sous la main de Dieu qui l'éprouve? Rien de tout cela, et tout au contraire! C'est la courageuse sublime correspondance de la faible créature aux desseins les plus élevés du Créateur tout-puissant; le « feat » souvenir par lequel ce cœur déchiré, mais en même temps épuré, s'associe aux volontés que Dieu lui manifeste sur lui-même, comme s'il en avait la pleine intelligence et que ses larmes lui apparaissent déjà resplendissantes de l'éclat qu'elles auront dans le ciel.

Il consent, il acquiesce au coup qui le broie, il le reconnaît juste et sage, il le devine miséricordieux. Par un effort dont il s'étonne, il s'élève non seulement jusqu'à le bénir, mais jusqu'à l'aimer. Sur le bord de la tombe, il a une révélation de l'impuissance de la mort, parce que la mort n'a pu lui prendre que sa joie et lui a laissé son amour. Ainsi le chrétien qui souffre est moins un homme qu'il a frappé, qu'un homme à qui Dieu a parlé.

LOUIS VEUILLOT.

Mariage

On annonce le prochain mariage du Colonel Pinault, D. M. de la Milice. Notre ami épousera Mlle Lambert d'Ottawa.

LES DISPARUS DE L'ANNEE

M. Augustin Côté, publiciste, décédé à Québec, le 30 septembre, à l'âge de 87 ans.

Dr J. P. Chartrand, professeur à l'Université-Laval, décédé le 25 avril, à l'âge de 43 ans.

Dr P. P. Boulanger, directeur de la « Revue Médicale du Canada », décédé à Montréal, le 29 septembre 1904, à l'âge de 35 ans.

M. Ernest Pacaud, directeur du « Soleil » décédé à Québec, le 19 avril 1904, à l'âge de 54 ans.

Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, décédé le 20 janvier à l'âge de 66 ans.

Dr P. Grenier, ancien député du comté de Champlain, décédé à St-Maurice, le 23 décembre 1903, à l'âge de 65 ans.

M. Alf. Garneau, littérateur, fils du grand historien F. X. Garneau, décédé à Montréal le 3 mars, à l'âge de 67 ans.

M. l'abbé Larocque, curé de St-Louis de France, Montréal, décédé le 15 avril à l'âge de 54 ans.

M. l'abbé J. B. Proulx, curé de St-Lin et ancien vice-recteur de l'Université Laval de Montréal, décédé le 1er mars à l'âge de 58 ans.

M. le chevalier Drolet, décédé à Montréal le 10 octobre à l'âge de 58 ans.

M. l'abbé G. Bourassa, curé de St-Louis de France, décédé le 20 novembre à l'âge de 44 ans.

M. Ed. Bouffard, ex-député du comté de Montmorency, avocat, décédé à Québec le 12 décembre 1903 à l'âge de 44 ans.

Hon. Juge O. Desmarais, décédé aux Trois-Rivières le 18 mai à l'âge de 51 ans.

Rév. P. Hamon, S. J., décédé subitement à Leeds, Co. de Mégantic, le 12 juin à l'âge de 61 ans.

Hon. L. F. Rodrigue Masson, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, décédé à Montréal, à l'âge de 71 ans.

M. C. Beausoleil, ancien député et maître de poste de Montréal, décédé à St-Gabriel de Brandon, le 4 octobre à l'âge de 69 ans.

M. J. B. Blanchet, M.P., député de St-Hyacinthe, décédé accidentellement à Richmond le 31 août à l'âge de 50 ans.

Le révérend J. J. Auger, ancien curé de Rimouski, décédé à Oswégo.

Le révérend P. C. A. Winter, ancien curé de Rimouski, décédé dans le diocèse de Nesqually, E. U.

Le révérend A. Audet, curé de Gascons, Co. de Gaspé.

L'illustrateur peintre Gérôme, décédé à Paris le 11 janvier.

M. le coroner Belleau, décédé à Québec le 9 mars.

L'hon. Juge Wurtel décédé le 24 avril.

TROUBLE D'ESTOMAC.

L'estomac dérangé peut causer un mal sans fin. S'il ne fonctionne pas bien les intestins se dérangent, le foie et les reins se congestionnent, causant de nombreuses maladies, dont un certain nombre fatales, c'est-à-dire douloureuses et épuisantes. L'important est de restaurer l'estomac et le foie et l'on ne saurait, pour cela trouver mieux que les Pastilles de Chamberlain pour l'Estomac et le Foie. En vente dans toute les Pharmacies.

Le Dr LEPAGE

s'est assuré les services de
M. le Dr Pagé
DE QUÉBEC,
SPECIALISTE
pour les maladies
DES YEUX, DU NEZ,
DE LA GORGE
ET DES OREILLES.

Toutes personnes pourront le consulter au bureau du Dr Lepage, à Rimouski, de 9h. a.m., à 9h. p.m., du 15 au 30 janvier 1904.

NOTRE SEMINAIRE

Les autorités du Séminaire ont, le 31 décembre, passé un contrat avec monsieur l'entrepreneur Morin, pour l'agrandissement de leur maison. Les travaux coûteront de \$36,050 à \$35,030 et seront sous la direction de monsieur l'architecte J.P. Ouellet.

La bâtisse actuelle est devenue insuffisante pour répondre au progrès que poursuit notre grande maison d'éducation. Avec l'agrandissement projeté, le séminaire pourra recevoir plus de 200 pensionnaires, et les loger très confortablement.

St-Gabriel

Nous regrettons d'apprendre que monsieur Adélard LeBlanc, marchand, frère de M. le curé de la paroisse, est dangereusement malade. Le Dr Hardy a, vendredi dernier, appelé en consultation, M. le Dr Fiset, de Rimouski. Le malade est dans une extrême faiblesse. Nous faisons des vœux pour le rétablissement de notre bon concitoyen.

—Pendant l'année, nous avons eu dans notre paroisse: 107 baptêmes, 29 sépultures, 12 mariages.

ST-FABIEN

Monsieur le chojanite Audet a été administré ces jours derniers. Les médecins n'ont plus aucun espoir de prolonger cette vie si précieuse.

—Le révérend E. Martin, curé de St-Onésime, était en visite chez madame J. B. Martin, sa mère, lundi dernier.

St-Léandre

31 décembre. — Le 8 décembre dernier, une croix était bénite près du grand chemin de St-Léandre, à Sayabec, sur les bords enchanteurs du beau lac du portage. L'endroit deviendra bientôt le centre d'une nouvelle paroisse, avec ses excellentes terres, à près de 8½ milles de la station de Sayabec. Malgré le froid qui se faisait sentir, il y avait au-delà de 200 personnes venues des paroisses environnantes pour assister à cette imposante cérémonie, présidée par M. l'abbé I. C. Saindon, curé de Sayabec, et M. l'abbé P. N. Dion, desservant de la mission de St-Léandre. C'est M. le curé Saindon qui avait eu la permission de l'évêque de bénir cette croix et une statue de la Sainte vierge. Ces dévoués missionnaires ont fait chacun, avec une éloquence admirable, un sermon de circonstance, nous parlant de cette semence divine de la croix plantée par nos pères.

La statue est le don généreux de l'honorable Lomer Guin, ministre de la colonisation. Nous nous proposons de déposer aussi au pied de cette croix une statue du Sacré-Cœur de Jésus, qui sera bénite au mois de juin prochain, lors du parachèvement du chemin de St-Léandre à Sayabec, qui prend une grande importance de jour en jour.

— Nous avons la douleur d'enregistrer deux morts subites arrivées à St-Léandre depuis 8 jours. M. Thomas Collard âgé de 59 ans et M. Joseph vaillancourt âgé de 73 ans Ce dernier était un des premiers colons établis à St-Léandre. Que Dieu ait pitié de l'âme de ces généreux défricheurs qui se sont si vaillamment enfoncés dans la forêt vierge. Prions pour ces généreux colonisateurs.

NOTES LOCALES

Mouvement de la population, pendant 1904, dans la paroisse de St-Germain de Rimouski :

Naiissances,	163.
Mariages	37.
Sépultures	86.

—Madame Alfred Dionne, son fils, M. Léo Michaud, et sa petite nièce Lucette Lambert sont venues passer le jour de l'an chez leur père M. Tobie Michaud ; ainsi que M. le Dr Drapeau chez sa mère Mme Drapeau.

—M. A. Audet, professeur au Séminaire et madame Audet sont allés passer les fêtes à Québec.

—Mlle Eliza Matte, sœur de M. le curé de Matapédia, et qui demeure avec ce dernier, est venue passer quelques jours chez son père, monsieur Alphonse Matte.

—Les demoiselles de la ville sont à préparer une soirée qui sera donnée vers le 15 janvier pour secourir les pauvres.

—Mme Emile Garon, de N. D. du Sacré-Cœur, est allée passer quelques jours à St-Anaclet.

—M. Jos. Durette, du Bic, était chez son fils, M. George Durette, lundi.

—M. Prudent Gagnon est en promenade pour quelques jours, chez son père, à Kamouraska.

—Il s'est fait peu de visites le premier de l'An. Après la messe, les citoyens, en assez grand nombre, se sont rendus à l'évêché, au presbytère, au séminaire, aux couvents des SS de la Charité, du St-Rosaire et des Frères de la Croix de Jésus.

—Mme P. Gagnon, de Salem est en promenade au Bic et Rimouski.

—MM. le Notaire L'Arrivée de Sandy Bay, et R. Nolin, de Cedar Hall, sont en visite chez M. le Dr Gauvreau.

—M. Jos. Lepage a eu la visite de M. Frs. Lepage, de Causapscau, accompagné de Madame Lepage, et de son fils Alfred.

—Des amateurs de cartes se sont rencontrés chez M. Louis Allot, de la Pointe-au-Père, mardi. MM. Eugène Banville et Louis Allot ont été assez heureux d'être les vainqueurs de MM. Paul St-Laurent et René Banville. Il y a eu revanche, sans plus de succès pour ces derniers.

—Les chantiers vont bien. Celui de la maison Price pour l'établissement de Rimouski compte 25 camps renfermant de 900 à 1,000 hommes. Les dépenses sont, paraît-il, d'à peu près \$2,000 par jour. On devra faire 400,000 billots.

STATISTIQUES JUDICIAIRES

Dans le cours de l'année 1904 il a été émané, en Cour Supérieure, à Rimouski, 145 brefs, comme suit :

MM. Tessier & Fiset, 36 ; Isidore Gagnon 31 ; Pouliot & Drapeau 23 ; Louis Taché, 20 ; L. Dionne, jr 19 ; Langlais & Leclerc 8 ; P. A. Bégin 3 ; Jean P. Martin 2 ; Robert Bergeron 1 ; Rioux & Cimon 1 ; Lane & Payment 1 ;

En cour de Circuit, 341 brefs ont été émanés comme suit : MM. Tessier & Fiset 89 ; Isidore Gagnon 79 ; L. Dionne jr. 45 ; Pouliot & Drapeau 42 ; Langlais & Leclerc 27 ; Jean P. Martin 21 ; Louis Taché 15 ; P. A. Bégin 7 ; Divers avocats étrangers 16. Il a été ren lu soixante jugements en cour Supérieure dont 39 par la cour et 21 par le protonotaire ; et en Cour de Circuit, 153 jugements dont 36 par la cour et 119 par le Greffier.

Notvelles Générales

—Le Rév. J. E. Leclerc, curé de St-François, I. O., est décédé le 2 janvier, dans sa paroisse. M. Leclerc était un saint prêtre.

—On annonce la mort du Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims.

—M. Charles, Thibault ancien secrétaire des arbitres officiels, a été tué par les chars au commencement de la semaine. M. Thibault était un tribun de première force, et était parfaitement connu dans le comté de Rimouski.

ELLES'ETAIT DEMIS L'EPAULE

Mme Johana Soderholan, de Fergus Falls, Min s'était démis une épaule, en tombant. Elle eut un chirurgien dès qu'elle le put, mais le mal la faisait beaucoup souffrir. Son fils lui parla de Baume Chamberlain pour les Douleurs, annoncé pour entorses et autres maux et, sur sa demande, il lui en acheta. Ça la soulagea aussitôt et la fit dormir, ce qui lui était impossible depuis plusieurs jours. En vente dans toutes les Pharmacies.

OBITUAIRES

«La Défense», de Chicoutimi, annonce le décès de Thomas Z. Cloutier, N. P., arrivé à Chicoutimi, dans le cours du mois dernier. M. Cloutier était bien connu par les anciens de Rimouski. Il était le neveu de feu Messire Picard, ancien curé de Rimouski, cousin de Messire le Chanoine Blanchet, curé de Ste-Luce, et de monsieur F. N. Blanchet, de Ste-Flavie, ancien préfet du comté de Rimouski.

—Nous avons appris avec douleur la mort de monsieur l'avocat W. Henri Parent, fils de notre concitoyen Jos. Parent, ex-M.P.P. M. Parent est décédé accidentellement à Lawrence, E. U., dans le cours de la semaine dernière.

—Madame Etienne Couture est décédée à Cedar Hall au commencement de la semaine.

Mercredi matin, à la cathédrale, a été chanté le service anniversaire de feu Louis-Jacques Lepage.

VIANDE ! VIANDE !

M. Ernest Beaulieu, informe le public qu'il a en main, spécialement pour les Fêtes

De très belle Viande Lard, Volailles, Oies, Lièvres, etc. de première classe.

AUSSEI : peut fournir la viande en grande quantité pour les besoins des chantiers.

Tous ceux qui ont de bons animaux pour la boucherie, sont priés d'écrire ou téléphoner à M. Beaulieu, qui les achètera au plus haut prix, arg. et comptant.

Ernest Beaulieu
Boucher

Voisin de Couillard Fils & Cie, Livraison à domicile.

Alfred Beaulieu

BARBIER
Avenue de la Cathédrale - - - Rimouski

M. Beaulieu, remercie sa nombreuse clientèle, de l'encouragement reçu dans le passé, et profite de cette bonne occasion pour annoncer qu'il a avec lui, deux bons barbiers, ce qui lui permet de donner prompt satisfaction.

Aussi, toujours en mains : cigares et cigarettes de première classe.

Une magnifique salle où on peut faire la partie de «Pool» ; il y a deux tables pour cet usage. Les prix sont : 10 cts la partie, ou 40c par heure.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

SUCCESSALE DE CEDAR HALL, sous la gérance de M. P. LABERGE, N.P.

Dépôts en comptes courants et affaires de banque en général.

Département spécial d'Epargne sur Certificat de Dépôt à 3 et 4%

Certificat de Dépôt

A trois mois de cette date, La Banque Provinciale du Canada remboursera à M. J. A. OSTIGNY, de New-Bedford, ou à son ordre sur délivrance des présentes, cinq cents Dollars déposés ce jour, avec intérêt sur ce montant payable aux taux et conditions ci-après énoncés.

Trois pour cent (3%) d'intérêt par année sera payé pour le terme des présentes. Trois et demi pour cent (3 1/2%) d'intérêt par année, à compter de ce jour sera payé si ce dépôt est continué sans interruption pour le terme des présentes et au moins pour celui des deux semestres suivants.

A l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent, ce contrat de dépôt sera censé être continué par le déposant pour le semestre suivant à moins que le dit déposant ne notifie la Banque par écrit, à son bureau principal, à Montréal, de son intention de retirer ce dépôt, et ce au moins huit jours avant l'expiration du terme des présentes ou du semestre alors courant.

Nonobstant les conditions ci-dessus, le déposant pourra en aucun temps retirer tel dépôt après l'avis préalable ci-dessus mentionné, mais dans ce cas aucun intérêt ne sera payé pour toute fraction d'un terme des présentes ou d'un semestre non entièrement écoulé.

La Banque pourra rembourser ce dépôt à l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent.

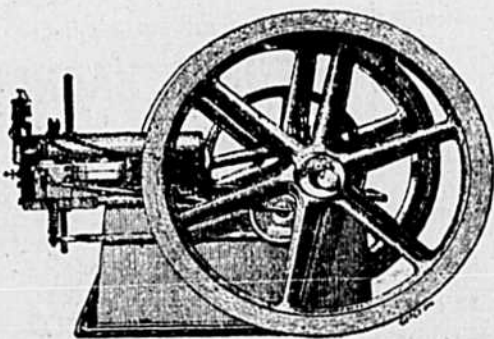
Fait à Cedar Hall ce sixième jour du mois de novembre l'an 1904
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Par M. P. LABERGE
Gérant-Local.

Dépôts aussi reçus à 3% sur livret, depuis \$1.00 en montant.

PAUL LAIR

CONSTRUCTEUR DE

Moteurs à Pétrole, à Gaz ou Gazoline



Stationnaires, Marins, Portatifs, Verticaux, Horizontaux et de tous modèles.

Nos machines

sont les seules sur le marché pouvant employer indifféremment le pétrole, (huile de charbon) Gaz d'éclairage et naturel, Gazoline et Naphta.

Demandez notre catalogue.

1240-1242, rue Notre-Dame, Montréal

Où peut voir fonctionner un de nos engins, à Rimouski, au bureau de l'imprimerie ; aux Trois-Listes, chez M. Jos. Rioux, marchand, etc., etc.

CROUP

Les mères ne connaissent que trop cette toux annonçant le croup. Il ne faut point en retarder le traitement et, à cette fin, aucun remède n'est plus universellement répandu que le Remède de Chamberlain pour la toux. En vente Dans toutes les Pharmacies.

Jean Auguste Léon Lacarelle, en religion frère Firmain, Antoine Brun, en religion frère Evariste, Philippe Verrière, en religion frère Henri, et Célestin Cudraz, en religion frère Honoré, de la ville de St-Germain de Rimouski, demanderont à la législature de Québec, à la prochaine session, de les constituer en corporation sous le nom de «Les Frères de la Croix de Jésus», avec les pouvoirs généralement accordés aux corporations similaires.

Rimouski, 22 décembre 1904.
H. R. FISET,
Procureur des pétitionnaires

POUR LES FETES

M. Alf. Robichaud, épicier, du Brulé, Rimouski, vient justement de recevoir un très beau stock.

Oranges, Pommes, Raisin de table, Bonbons, Biscuits, de toutes sortes, Sirop, Tabac canadien, de premier choix, etc.

BAS PRIX SURPRENANTS
Une visite est sollicitée.

Alf. Robichaud
Epicier

BRULÉ - - - RIMOUSKI

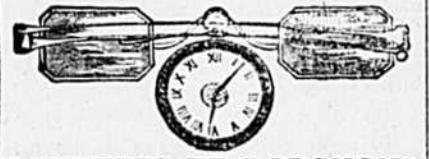
LES FETES APPROCHENT

Et avec elles l'occasion de faire des cadeaux.

Généralement on aime à être bien servi, à son goût, et payer bon marché.

M. Geo. Durette, vient de recevoir un stock très considérable de

MONTRES, BAGUES, BIJOUX de toutes sortes, etc.



LUNETTES ET LORGNONS

De la célèbre manufacture «CANADA» de Montréal.

Les prix sont spécialement réduits et hâter-vous de venir faire votre choix.

GEO. DURETTE

HORLOGER BIJOUTIER
Avenue de la Cathédrale - - RIMOUSKI

HOTEL ST-GERMAIN

F. GAUVREAU, Gérant

Hôtel de premier class.

Cigares, vins et liqueurs de choix.

Vastes salles d'échantillons pour commis-voyageurs.

Une voiture à l'arrivée de tous les trains.
Rue St-Germain, Rimouski.

The Victoria Company

La Compagnie Victoria

Gérant à Rimouski, Qué.,

Arthur Chamberland

C'est une maison qui fait le commerce de pianos, d'harmoniums et de clavigraphes. Elle a été fondée en vue de réduire de vingt-cinq à trente-trois pour cent les prix du détail dans ces deux lignes de commerce et elle est en relations d'affaires avec les

MEILLEURS FACTEURS DU CONTINENT.

Dans toute maison de commerce de la clavigraphie (typewriter) est devenu une nécessité. L'écriture à la machine est plus parfaite, plus rapide et moins pénible que l'écriture manuscrite. Aujourd'hui, une lettre d'affaires écrite à la plume fait chétive mine.

Tout homme d'affaires garde copie de ses écritures, tant pour soulager sa mémoire que pour vérifier l'exactitude de sa correspondance, etc. L'emploi d'un BON clavigraphie permet de produire jusqu'à dix copies à la fois, en moins de temps qu'il en faut pour griffonner une simple feuille.

Quelques heures suffisent pour se familiariser avec l'usage du typewriter «EMPIRE», le meilleur sur le marché, plus facile à manier qu'une machine à coudre.

Le jeune homme ou la jeune fille, devenu clavigraphiste habile, est sûr de trouver, au besoin, un emploi lucratif qui lui permettra de sustenter son existence et de secourir les siens.

Procurez à vos enfants un BON typewriter pour qu'ils deviennent d'excellents praticiens ; c'est une des meilleures polices d'assurance contre les revers de fortune.

Font usage du clavigraphie «EMPIRE» à Rimouski : MM. Tessier & Fiset, Gagnon & Sasseville, Jean P. Martin, Léonidas Dionne jr., Avocats ; J. V. Gagnon, J. C. H. Lafamme, Notaires ; Dr L. F. Lepage, (Pharmacie de Rimouski) ; J. A. Talbot, H. G. Lepage, Marchands ; La maison Price Bros ; Le Bureau du protonotaire, Melle E. Vignola, professeur, etc.

Le Pacifique Canadien emploie 425 «EMPIRE» sur son réseau de chemin de fer.

Notre Prix : \$60.00

Notre gérant, qui est l'un des vôtres, sollicite votre patronage.

COUILLARD, FILS & Cie

Importateurs de Nouveautés

Rue St Germain,

RIMOUSKI.

Grand Assortiment de Nouveautés

Le plus beau choix de marchandises nouvelles, comprenant :

Tweeds pour costume, Étoffes à robe, Mousseline, Tweeds pour habillements de messieurs, Cheviots, Etc.

DÉPARTEMENT DES HARDES FAITES

Matinées, Blouses pour dames, Jupés, etc., au grand complet.

Nous attirons spécialement l'attention sur notre assortiment de Tapis, Prêlarts, Pôles, Rideaux, Meubles de toutes sortes et une foule d'articles d'utilité et de luxe pour l'ameublement des maisons.

Seul agents à Rimouski, des célèbres peintures préparées SHERWIN-WILLIAM.
6m-14-4

H. Dechene

MARCHAND-TAILLEUR

Tweeds, Serges et Draps.

dans les patrons les plus nouveaux, et de qualité supérieure.

Les commandes sont exécutées sous le plus court délai ; la coupe est la plus récente, et le fini ne laisse rien à désirer.

Rue St-Germain, Rimouski.

P. S.—On demande un apprenti.

11m-14-4

Pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

M. A. T. Rostan, informe le public qu'il vient de recevoir un assortiment général de bijouteries, d'horlogeries, de montres, Bagues, jones de mariage, bracelets, chaînes de montres pour hommes et pour dames. Aussi : un assortiment général de LUNETTES et LORGNONS, verres garantis de cristal de roche.

POUR DONNER DES CONCERTS A VOS AMIS

Gramophones Berliner, valant \$15.00 pour 13.50

Aussi, un stock complet de morceaux de musique

Voulez-vous acheter des PIPES à bon marché ? Venez m'en voir et vous trouverez entière satisfaction à des prix défiant toute concurrence.

Les prix sont spécialement réduits Hâtez-vous de faire vos choix.

Aussi : Agent pour les montres «REGINA» ; demandez le catalogue.

A. T. ROSTAN,

HORLOGER-BIJOUTIER - - - - AMQUI, P. Q.

AVIS

Avis est par le présent donné que tous les crédits en re ; Joseph Alphonse Otis de Ste-Félicité, marchand, failli, ont été cédés et transportés par V. E. Paradis, curateur de la dite succession insolvable au soussigné Fidele Blouin de la cité de Québec, Manufacturier par acte de vente fait à Québec, le vingt-deuxième jour de décembre, mil neuf cent quatre.

Copie de cet acte a été dûment déposée.
FIDÈLE BLOUIN,
155 rue Prince-Edouard
Québec.

ANNONCEZ

DANS LE

Progrès du Golfe

ABRAHAM LEPAGE

BRULÉ - - - RIMOUSKI

M. Lepage désire annoncer à ses amis et au public en général, qu'il tiendra à sa disposition un assortiment complet de

VINS ET LIQUEURS

De toutes sortes, les meilleures marques ; cigares de première classe, et de tous les prix.

Aussi ; Epicerie fraîche, de toutes sortes, etc., etc. Le tout à des prix défiant toute concurrence.

Une visite est respectueusement sollicitée.

LA TERRE QUI MEURT

— Je suis heureuse, père. Je m'en vas chez les Michelonne... Mais que ça serait meilleur, si j'avais pu avoir tout notre monde à mes noces!

Et elle s'échappa dans la nuit, tandis que le père demeurait un moment, tout content et tout fier. Elle avait dit « notre monde », cette petite Rousille; elle parlait comme les anciennes, de sa race, qui avaient charge de la Fromentière; elle ressemblait aux aïeules qu'elle n'avait pas connues, ménagères vigilantes, que l'on voyait ainsi, dès le jour de leurs fiançailles, heureuses et doucement inquiètes, emportant avec elles comme un livre où l'on ne cesse plus de lire, la pensée de toute une famille et le souci de toute une ferme.

Rousille courait dans le chemin et elle ne battait pas contre les pierres. Il pleuvait, et elle ne sentait pas la pluie. Elle mettait quelquefois la main sur son cœur pour le calmer. Elle songeait : « je suis heureuse », et cela la faisait pleurer.

Toutes les maisons de Sallertaine avaient leurs lampes allumées derrière les vitres, quand Rousille entra dans la longue rue. Mais les Michelonne craintives avaient déjà poussé le volet et mis le verrou.

— Oh! dit-elle en frappant du poing, ouvrez donc vite, tante Michelonne.

Véronique eût bientôt fait de tirer le verrou, d'ouvrir la porte et de la refermer aussitôt.

— Comme te voilà trempé, Rousille, s'exclama-t-elle, et sans cape imouchoir de tête par un temps pareil! Sept heures viennent de sonner: qu'as-tu à courir les routes?

Au fond de la pièce, sur le coffre du lit le plus voisin de la cheminée Adélaïde avait posé la chandelle de suif, toute fumeuse, et dont la mèche n'éclairait guère plus qu'un clou chauffé au rouge. Dans cette pauvre lumière elle commençait à se dévêtir, et déjà elle avait enlevé son tablier.

Un coin du drap luisait, retourné sur la couverture. Le reste de la boutique était dans l'ombre: les chaises, les rouets, la table, l'autre lit, et l'horloge à côté qui mesurait l'heure tranquille.

— Ne quittez rien, tante Adélaïde dit la jeune fille s'avançant: il y a du nouveau!

L'aînée des sœurs prit la chandelle, l'approcha du visage de Rousille, et, voyant des traces de larme:

— C'est donc encore du triste, ma petite?

— Non, ma tante: du bonheur!

— Alors asseyons-nous, et dis promptement!

Les Michelonne s'assirent sur le coffre, et firent assoir Rousille sur une chaise, tout près, bien en face pour mieux juger la joie qui allait parler. Chacune s'empara d'une main de la nièce. Chacune devint attentive. Les trois visages se rapprochèrent. La chandelle éclairait assez pour qu'on pût voir le sourire des lèvres ou des yeux.

— Il y a, dit Rousille, que mon père, n'ayant plus de fils, veut faire revenir Jean Nesmy.

— Comment, Rousille, ton bon ami?

— Tante Michelonne, c'est pour sauver la Fromentière.

Alors, tu te maries, mignonne? Tu te maries? dit Adélaïde enthousiaste, à moitié soulevée, tandis que sa sœur se courbait, au contraire, pour cacher son émotion.

— Oui, le père l'a dit: si vous voulez m'aider.

— Si je veux! mais tu le sais bien; tu es ma fille; tu peux demander: que te faut-il? mais dis donc? de l'argent?

— Non, ma tante...

— Un trousseau qu'on coudrait toutes deux?

— C'est bien plus difficile, dit Rousille: il faut faire un voyage, un grand.

— Moi, un voyage?

— Vous ou ma tante Véronique. Il faut aller jusqu'en pays de Bocage. Notre père ne peut pas quitter la maison. Vous iriez parler pour lui à la mère de Jean Nesmy, et la décider à se priver de son fils. Voulez-

vous bien?

— Va dans le Bocage, Adélaïde; tu es plus allante que moi!

— Est-ce une raison? Un si grand plaisir, rendre service à Rousille, pourquoi ne l'aurais-tu pas?

— Ma sœur, tu es l'aînée: tu remplaces la mère.

En effet, dit simplement Adélaïde.

Elle se tut un peu de temps, toute émue de la nouvelle et de la décision. Ses joues roses avaient pâli.

Elle ajouta:

— C'est que, depuis quarante ans je n'ai jamais dépassé la ville de Chalans... Je ne comptais plus voyager... Où est-il, le pays de Jean Nesmy?

Le visage épanoui, à cause des souvenirs qui lui venaient, Rousille toucha trois fois, du bout du doigt, la robe noire de la Michelonne.

— Ici, dit-elle, la ferme de Nouzillac, où il travaille; là une paroisse qui a nom la Flocellière, et la les Châtelliers, où il y a le Château, la maison de chez lui.

— Je ne connais pas ces noms-là mignonne?

— Des collines, il y en a partout, des petites, des grandes, et beaucoup d'arbres. Quand le vent souffle de Saint-Michel, il pleut sans jamais manquer. Pouzauges n'est pas très loin.

— J'ai entendu parler de Saint-Michel et de Pouzauges, dans ma petite enfance, par des Boquins qui venaient chez nous chercher de la cendre. Et quand faut-il partir?

Rousille répondit, en baissant ses yeux doux:

— Mon père est bien pressé: il a dit que le plus tôt serait le mieux.

— Seigneur Dieu! je ne peux pourtant pas ce soir? Regarde tout de même l'horloge, Véronique, toi qui vois clair.

La cadette se leva, trottina jusqu'au pied de la haute boîte qui se dressait entre les lits, et, déchiffrant péniblement l'heure, sur le cadran de cuivre:

— Trop tard, ma sœur; le dernier tramway pour Chalans vient de passer.

— Alors, dit Adélaïde, Je me mettrai en route demain matin... J'ai de bonnes jambes pour aller jusqu'aux Quatre-Moulins, et une bonne langue pour demander ensuite mon chemin aux employés de Chalans... J'irai... Tout le temps du voyage je penserai à toi, Rousille, et quand je verrai la mère Nesmy, — tu vas me trouver embarrasée... Je lui parlerai de toi... Ah! oui, j'en dirai long... Pourquoi te lèves-tu, petite?

Pour rentrer, tante Michelonne!

Les vieilles Michelonne se mirent à rire, et répliquèrent en se hâtant, l'une après l'autre, chacune jetant sa phrase:

— Non, par exemple! Tu n'as rien raconté! Comment ton père s'est-il expliqué avec toi? Et de François, que sais-tu? Et Mathurin, que pense-t-il? Reste, ma belle; dis-nous tout ça, et ce qu'il faut dire à Jean Nesmy!

Comme des perdrix blotties dans un sillon, plume contre plume, quand la nuit tombe sur les champs les trois femmes se groupèrent de nouveau, étroitement pressées, au fond de la boutique. Les mots, les regards, les sourires, le geste de la main, les larmes quelquefois, tout ce qui montre une âme allant de l'une à l'autre et et trouvait deux échos.

Un murmure joyeux flottait dans la chambre des vieilles filles. Un peu de fièvre agitait Adélaïde. Véronique sans vouloir le dire, s'inquiétait déjà de rester seule. L'heure passait. Des voisins, en éteignant leur lampe disaient: « Comme elles veillent tard, mesdemoiselles Michelonne! Le travail donne, dans leur métier! »

Le bourg était tout silencieux, tout noir sous la pluie devenue glaciale, quand Rousille, sur le perron d'angle se sépara de ses tantes. Des deux côtés, la même parole servit d'adieu. Adélaïde la dit d'abord. Rousille la répéta. Et c'était une promesse. Et c'était un remerciement.

— Demain matin!

— Demain matin!

Lorsque Rousille eut traversé la et pris le chemin de Sallertaine, le métayer sortit de la grange. Il trouva le valet, qui avait retiré du feu la marmite, et assis sous l'auvent silencieux comme de coutume, rassemblait, du bout de ses gros sabots, les tisons à demi morts, couchés long des chenets. Au fond de la salle l'infirmes se démenait entre ses béquilles, allant d'un meuble à l'autre, incapable de dominer ses nerfs, le visage gonflé par la poussée du sang. Il ne salua pas son père, il n'eut pas l'air de l'entendre venir. Mais, après une minute, il demanda brutalement comme le métayer se penchait vers le valet et lui parlait tout bas:

— Et Rousille? Que lui avez-vous dit, pour être resté si longtemps dans la grange?

Toussaint Lumineau suivit des yeux, avant de répondre, le malheureux qui continuait de s'agiter, en proie à une sorte d'ivresse, faite de colère et de souffrance, qu'on connaissait trop bien à la Fromentière. Depuis le départ d'André, les symptômes de crise se multipliaient. Et le métayer eut pitié. Il ne voulut pas relever l'insolence de la question, et dit simplement:

— Ta sœur reviendra plus tard, Mathurin, où elle est, je l'ai envoyée.

Mais la voix plus haute et plus irritée de l'infirmes, répliqua:

— Je ne dois pas savoir où elle est, n'est-ce pas? On me cache tout ici; et à elle on dit tout!

Sur un signe du métayer, le valet piqua deux pommes de terre avec son couteau, dans la marmite, les glissa au fond de la poche de sa veste, se leva, coupa un morceau de pain sur la table, et emportant son souper, s'en alla par la cour.

Le père et le fils étaient seuls. Toussaint Lumineau, debout dans la clarté du feu qui s'était ranimé, dit aussitôt:

— Tu vas au contraire tout savoir Mathurin, ton frère François a refusé de revenir chez nous!

— Je le pensais.

L'infirmes s'était rencongné entre les deux lits et les deux coffres, loin de la lumière qui brûlait au bout de la table, et là, dans l'ombre, comme à l'affût des mots, il écoutait. Ses mains tremblantes le long des béquilles agitaient les rideaux.

A continuer.

— Avez-vous besoin d'un bon lorgnon? Allez chez M. Geo. Dnrette.

REMEDE DE CHAMBERLAIN POUR LA TOUX

Cette Préparation est spécialement pour la toux le rhume, le croup, le coqueluche et l'influenza. Elle est fameuse, presque par tout le monde civilisé, pour guérir ces maladies. Les témoignages les plus flatteurs prouvent son efficacité, tant pour les rhumes et les toux les plus opiniâtres que pour le terrible croup, sauvant bien des fois la vie à l'enfant. Son emploi répandu pour la coqueluche prouve qu'elle en détruit tout le danger. Les mères l'aiment surtout parce qu'elle ne contient rien de dangereux pour le bébé. Elle guérit toujours vite. En vente dans toutes les pharmacies.

CARTE

A tous ses clients, présents et futurs,

La Banque Nationale

SUCCURSALE

d'Amqui Co. de Matane

souhaite une année heureuse et prospère et des affaires florissantes.

Cette Banque est établie dans la Vallée pour se dévouer spécialement aux intérêts de la Vallée, et le Gérant profite de l'occasion pour remercier le public de l'encouragement généreux qu'il en a déjà reçu. Il sera, en 1905, comme toujours, à l'entière disposition des personnes qui lui feront l'honneur d'une lettre ou d'une visite.

(noo)

Intérêt sur Dépôts payé deux fois par année. Argent prêté sur billets endossés, etc.

Facilités spéciales à messieurs les marchands et industriels.

Capital Payé: UN MILLION ET DEMI.

Capital Autorisé: DEUX MILLIONS.

Actif: DIX MILLIONS.

ERNEST BILODEAU,

Gérant à Amqui.

La Cie d'Assurance de Rimouski

CONTRE LE FEU

Etablie en 1876

Assurances en force: \$10,000,000.

Assurances prises tant sous le système mutuel que sous celui à prime fixe, à des taux très bas



Bureau - RIMOUSKI, P. Q.

La Banque Nationale

BUREAU CHEF: QUEBEC

Capital autorisé - - \$2,000,000.00
Capital souscrit - - 1,500,000.00
Capital payé - - - 1,500,000.00
Fonds de réserve - - - 450,000.00
Profits indivis - - - - 82,481.67

DIRECTEURS:

R. AUDETTE, Ecr. Président.
A. B. DUPUIS, Ecr., - - - Vice-Président
L'Hon. J. J. CHAUVEAU, Ecr.
V. CHATEAUVERT, Ecr.
N. RIOUX, Ecr. NAZ. FORTIER, Ecr.
J. B. LALIBERTE, Ecr.

P. LAFRANCE - - - - - Gérant.
N. LAVOIE - - - - - Inspecteur.

SUCCURSALES:

Québec: St-Roch, St-Jean, Montréal rue St-Jacques, faubourg St-Jean-Baptiste, Ottawa, Ont., Sherbrooke, Qué., Beauceville, Qué., Ste-Marie Beauce, Qué., Chicoutimi, Qué., Roberval, Qué., St-Hyacinthe, Qué., Joliette, Qué., St-Jean, P. Q.
Rimouski, Qué., Murray-Bar, Qué., Montmagny, Qué., Fraserville, Qué., St-Casimir, Qué., Nicolet, Qué., Contrecoeur, Qué., Baie-Saint-Paul, Qué., Plessisville, Qué., Lévis, Qué., Trois-Pistoles, Qué., St-Charles, Bellechasse, S. Evariste Sta., Beauce Amqui, Qué., Deschambault, Qué.

Reçoit des dépôts tant en Comptes Courants qu'au Département d'Epargne.

Alloue l'intérêt ordinaire sur les dépôts au Département d'Epargne; cet intérêt étant capitalisé tous les six mois.

Transige les affaires de banques en général.

P. VALLEE, Gérant à Rimouski.

23-04-12m

M. RINGUET

MARCHAND

en gros et en détail

Vins importés directement des pays de production.

VIN DE MESSE

garanti pur et avec certificat.

Gin Canadien « CROIX ROUGE » en entrepôt et au PRIX DU GROS.

RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI.

12m-14-4

HOTEL St-Laurent

Cet hotel offre aux voyageurs toutes les commodités possibles; les chambres sont confortables et la

Pension est de 1^{re} classe.

FRS. ST-LAURENT,

Propriétaire.

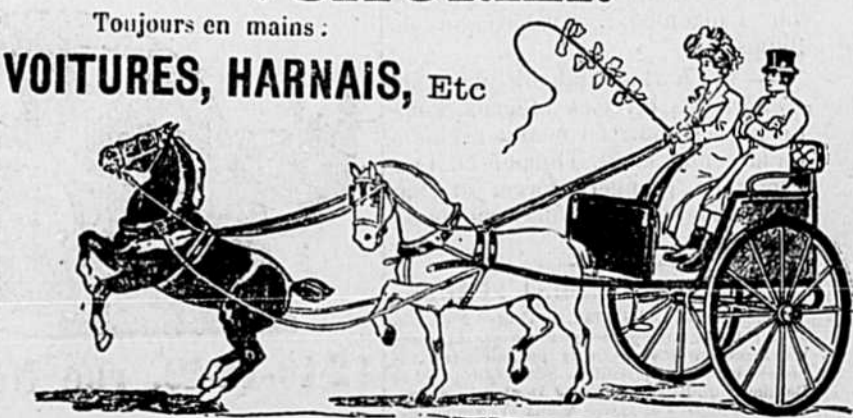
3m-4-4

JOSEPH LEPAGE

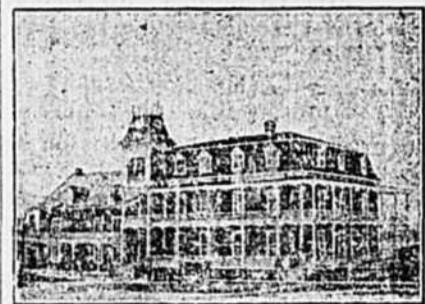
VOITURIER

Toujours en mains:

VOITURES, HARNAIS, Etc



RIMOUSKI - P. Q.



Hotel Lenaghan

et RESTAURANT.

Le plus grand et le plus bel Hotel

DE RIMOUSKI.

Cet hôtel vient de subir de grandes réparations pour son agrandissement: ses chambres, au nombre de 33, sont des plus confortables, très bien meublées, et éclairées à l'électricité. Bains chauds et froids, toutes les améliorations modernes.

Pension de première classe

VINS, LIQUEURS, CIGARES, des meilleures marques.

Louis Lenaghan,

12m-14-4. L'Propriétaire

P. GAGNON

Entrepreneur

de Portes et Fenêtres

S'OCCUPE AUSSI

de la préparation du bois et des moulures.

RIMOUSKI - P. Q.

12m-14-4

Ringuet & Bérubé

EMBOUTILLEURS

POUR LA

CELEBRE BIERE DE Beauport

Nous vendons aussi le

LAGER

ET

L'EXTRAIT FLUIDE DE MALT

RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI.

12m-14-4